

FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – *ARDENNES*SNUDI-FO SN-FO-LC SNETAA-FO SPASEEN-FO

(Écoles) (Collèges, lycées) (LP) (Administratifs)

Adresse: FNEC FP FORCE OUVRIERE - UD-FO des Ardennes
21 rue Jean-Baptiste Clément - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
- répondeur 03 24 33 55 02 − 06 18 53 50 31 email: fnec-fp-fo08@orange.fr

Déclaration de la FNEC-FP-FO au CTSD du 19 juin 2018 des Ardennes

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Tout d'abord, la FNEC-FP-FO est favorable au maintien de toutes les classes, écoles, divisions, collèges et aux ouvertures nécessaires.

Dans notre département, où le niveau de pauvreté ne cesse d'augmenter, l'éducation nationale devrait combler les manques éducatifs, sociaux et culturels. Malheureusement la FNECFP-FO 08 fait le constat que l'état ne donne plus les moyens à ses personnels pour remplir leurs missions de service public.

La technocratisation des prises de décision et l'éloignement du terrain aboutissent à un abandon des politiques d'aménagement et de gestion des territoires. Il est temps que notre Président de la République qui vantait tant les 1er de cordée prenne enfin conscience que ceux-ci ont depuis longtemps coupé la corde afin de sauvegarder leurs intérêts.

La FNEC-FP-FO pourrait totalement soutenir le dispositif de dédoublement des CP/CE1 s'il n'avait pas lieu à moyens constants aboutissant de fait à des effectifs explosifs pour les autres niveaux d'une même école, voire aussi 30 ou 32 dans les classes des écoles hors éducation prioritaire. Aberration totale de notre point de vue. Le dédoublement des CP/CE1 doit se faire avec des moyens supplémentaires. Car force est de constater que moins d'élèves par classe permet une individualisation des pratiques pédagogiques et de réels progrès dans les acquis des élèves.

C'est pourquoi nous revendiquons la généralisation dans un premier temps du dispositif CP/CE1 à l'ensemble des écoles <u>avec les moyens nécessaires</u>, puis dans un second temps à l'ensemble des niveaux pour toutes les écoles. On va me répondre « cela coûte cher,

ce sont des postes de fonctionnaires, et les fonctionnaires par les temps qui courent... » ce à quoi je répondrai par la fameuse phrase de **Victor Hugo** « *Ouvrez des écoles, vous fermerez des prisons* »...Nous notons par ailleurs qu'actuellement, on tend plutôt à ouvrir des prisons et fermer des écoles. Cela laisse à penser et réfléchir sur les choix de société que nos gouvernants font.

Nelson Mandela disait également « *L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde* » Les choix des premiers de cordée, attachés à leurs privilèges et qui n'ont aucun intérêt à changer le monde, se font malheureusement au détriment des services publics. On préfère investir dans les réductions d'impôts pour les plus aisés plutôt que dans les établissements scolaires, les hôpitaux, ou l'aide aux personnes âgées.

Autre exemple anecdotique, 13.2 ETP d'assistantes sociales dans un département aussi défavorisé que celui des Ardennes, cela laisse à réfléchir aussi... d'après nos calculs, ce sont donc 2817 élèves de collèges et 2807 élèves de lycée issus de CSP défavorisés qui peuvent être confiés aux réseaux des assistantes sociales. Alors certes, on concentre les moyens là où c'est le « plus pire » et on instaure un « réseau » pour les autres établissements. Pour la FNEC-FP-FO 08 cela revient à dire, vous excuserez une nouvelle citation de **Michel Colucci** « Expliquez-moi ce dont vous avez besoin, je vous expliquerai comment vous en passer ».

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous vous demandons de bien vouloir faire remonter nos revendications concernant les ouvertures de postes, classes, écoles, divisions et établissements, le maintien du dédoublement des classes à 12 élèves élargi à toutes les écoles et tous les niveaux avec de vraies créations de postes, et l'instauration d'une assistante sociale par établissement.

Nous aurions pu aussi demander une infirmière scolaire par établissement, le recrutement d'AVS disposant d'une vraie formation, une création de corps pour ces dernières, la mise en adéquation du nombre de demandes et de places en éducation spécialisée, le départ de tous les enseignants sollicitant une formation CAPPEI, la fin des suppressions de postes et le recrutement de tous les personnels nécessaires au sein des DSDEN et des rectorats, mais nous avons pensé que cela ferait trop d'un coup...quoique!